



Pullet Growers
of Canada

Éleveurs de poulettes
du Canada

ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA

Rapport annuel 2020



**Pullet Growers
of Canada**

**Éleveurs de poulettes
du Canada**

**ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA
555, BOULEVARD ROLAND-THERRIEN, BUREAU 100
LONGUEUIL (QUÉBEC) J4H 3Y9
info.secretariat@epc-pgc.ca**

TABLE DES MATIÈRES

AVIS DE CONVOCATION	2
ORDRE DU JOUR.....	3
MOT DU PRÉSIDENT.....	4
PROCÈS-VERBAL DE LA 14 ^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	5
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020	10
STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE 2020	12
MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023	13
PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023 (SOMMAIRE EXÉCUTIF)	17
ÉTATS FINANCIERS – 31 DÉCEMBRE 2020	18
DÉTAILS FINANCIERS	24
REVENUS PROVENANT DES PROVINCES POUR 2020.....	25
BUDGET 2021	26
NOTES.....	27



AVIS DE CONVOCATION

AVIS DE CONVOCATION 15^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Par la présente, vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle (AGA) des Éleveurs de poulettes du Canada qui se tiendra le mercredi 17 mars 2021, à 13 h HAE. En raison de la pandémie de la COVID-19, l'AGA se déroulera par voie électronique.

**LES INSTRUCTIONS POUR PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
SERONT FOURNIES DANS LES PROCHAINES SEMAINES.**

L'objet de l'AGA est de :

1. Recevoir et examiner le rapport du président du conseil d'administration pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2020;
2. Recevoir et examiner les rapports d'activité des comités du conseil d'administration pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2020;
3. Recevoir et examiner l'avis au lecteur de l'auditeur indépendant désigné et les états financiers pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 2020;
4. Nommer l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021;
5. Nommer des administrateurs, conformément aux règlements (par les représentants provinciaux membres);
6. Traiter de toute autre question pouvant être valablement soumise à l'assemblée.

Veuillez confirmer votre présence à cette réunion à info.secretariat@epc-pgc.ca.

Nous comptons sur votre présence et votre apport à cette réunion.

François Jacques
Président



ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de la 15^e assemblée générale annuelle

Éleveurs de poulettes du Canada

Le 17 mars 2021 à 13 h

Par voie électronique

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Présentation du conseil d'administration 2020 et du personnel
3. Procès-verbal de la 14^e assemblée générale annuelle
4. Rapport d'activités 2020
5. États financiers 2020
6. Année financière 2021
7. Nos priorités et plan d'action 2021
8. Divers
9. Mot de clôture et levée de l'assemblée



MOT DU PRÉSIDENT

Chers éleveurs de poulettes, producteurs d'œufs et partenaires de l'industrie,

C'est avec grand plaisir que je vous présente le Rapport annuel 2020 des Éleveurs de poulettes du Canada (EPC). Cette année a été marquée par une pandémie mondiale qui a déstabilisé la demande canadienne pour les œufs de consommation. Toutefois, la chaîne d'approvisionnement d'œufs de consommation a démontré une résilience incomparable et s'est adaptée efficacement aux changements des marchés, principalement étant donné que nous évoluons dans une industrie sous gestion de l'offre.

L'équipe des EPC a travaillé fort durant la dernière année afin de poursuivre les activités requises pour atteindre les objectifs du Plan stratégique 2019-2023. Premièrement, les EPC ont offert une présentation de l'organisation en personne à tous les offices provinciaux de producteurs d'œufs et de poulettes. Également, les EPC ont lancé leur site Internet, ce qui constitue un outil utile pour les éleveurs de poulettes, les producteurs d'œufs et les intervenants. De plus, les EPC ont publié une nouvelle version du *Guide de soins aux poulettes* conforme au *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses* (Code de pratiques).

En décembre, les EPC ont tenu un atelier sur le Programme de soins aux animaux pour les poulettes. Tous les offices provinciaux de producteurs d'œufs ont démontré un grand intérêt envers cet événement et ont participé activement, démontrant que le rôle des EPC dans la mise en œuvre du Code de pratiques est pertinent et même bénéfique pour notre industrie. Les discussions qui ont été tenues ont posé les bases de l'action collective concernant la mise en œuvre de la section sur les poulettes du Code de pratiques, considérant que certains délais d'implantation arrivent à grands pas.

En 2021, les administrateurs des EPC contribueront à la conception et au développement de méthodes d'audit et de procédures standardisées pour les éleveuses, en collaboration avec le comité de gestion de la production des Producteurs d'œufs du Canada. Ce processus est important et les EPC s'assureront que les intérêts des éleveurs de poulettes sont bien représentés.

Je profite de l'occasion pour remercier l'Union des producteurs agricoles de fournir des ressources humaines professionnelles, dédiées et accessibles qui assurent l'administration de notre organisation. Également, je salue le travail d'équipe dans lequel nos administrateurs se sont engagés ainsi que les efforts qu'ils ont mis de l'avant pour notre secteur et pour partager les problèmes et les défis rencontrés par les éleveurs dans chacune de leur province.

Je vous remercie pour votre support continu à notre organisation.

Respectueusement,

François Jacques
Président, Éleveurs de poulettes du Canada



PROCÈS-VERBAL DE LA 14^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

PROCÈS-VERBAL DE LA 14^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DES ÉLEVEURS DE POULETTES DU CANADA
RÉUNION VIRTUELLE PAR ZOOM
11 JUIN 2020

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE

M. Andrew DeWeerd, président des Éleveurs de poulettes du Canada (EPC), souhaite la bienvenue aux 28 participants de la 14^e assemblée générale annuelle (AGA), y compris les éleveurs et les invités. M. DeWeerd mentionne qu'il est rare de tenir une AGA virtuellement, mais qu'il n'y avait pas d'autre choix avec la pandémie de la COVID-19. Il mentionne également que l'AGA est une bonne occasion d'informer les offices provinciaux de producteurs d'œufs des activités menées par les EPC au cours de la dernière année.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. François Jacques et appuyée par M. Harold Froese, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU PERSONNEL

Le président présente le conseil d'administration (CA) ayant représenté les six provinces membres des EPC durant la dernière année, soit M. François Jacques (Nouveau-Brunswick), Mme Marie-Josée Forest (Québec), M. Daniel Wollman (Saskatchewan), M. Harold Froese (Manitoba), M. Craig Hunter (Ontario) et Mme Mary Oliver (Terre-Neuve-et-Labrador).

Le président présente également le personnel qui s'est occupé de l'administration des EPC durant la dernière année, soit Mme Katia Colton-Gagnon, directrice générale, et Djazia Abdoun, adjointe administrative. Le président les remercie pour le bon travail ayant été accompli au cours de la dernière année.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA 13^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Aucune correction au procès-verbal n'a été demandée par les membres.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Craig Hunter et appuyée par Mme Marie-Josée Forest, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la 13^e AGA des EPC du 19 mars 2019.

4. RAPPORT DES ACTIVITÉS 2019

4.1. Réunions du conseil d'administration

Le président mentionne que le CA a tenu cinq rencontres par téléconférence et trois rencontres physiques, soit le 19 mars à Ottawa, le 28 juin à Toronto (réunion de travail sur le Programme de soins aux animaux) ainsi que les 11 et 12 septembre à Halifax (réunion d'automne).



4.2. Représentations

Le président mentionne que les directeurs des EPC ont continué de représenter l'intérêt des éleveurs de poulettes sur les comités nationaux, soit l'Équipe du projet de remaniement du Programme de soins aux animaux (PSA – M. François Jacques) des Producteurs d'œufs du Canada (POC), le comité de gestion de la production des POC (M. Jeffrey Clarke comme observateur), l'Équipe d'examen du Système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques des POC (MM. Andrew DeWeerd et François Jacques), le CA de l'Alliance réciproque de l'industrie des œufs de consommation du Canada (M. François Jacques) ainsi que les comités impliqués dans la mise à jour du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses* (Code de pratiques), et le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme – Transport* (M. Andrew DeWeerd).

4.3. Suivis du plan stratégique 2019-2023

Le président mentionne que les EPC avaient identifié les priorités suivantes pour 2019 :

1. Offrir la présentation des EPC à tous les offices provinciaux de producteurs d'œufs et de poulettes

MM. DeWeerd et Jacques ont fourni une présentation en personne à tous les offices provinciaux de producteurs d'œufs, de septembre 2019 à février 2020.

2. Participer activement aux réunions de l'Équipe du projet de remaniement du PSA des POC

Le président indique que le CA des EPC a rencontré le personnel des POC ainsi que le président du comité de gestion de la production et que les deux organisations sont parvenues à un accord, soit que les EPC se joindraient au PSA des POC afin d'élaborer l'audit des poulettes. De plus, les EPC ont pris un engagement financier afin d'aider à couvrir l'audit des poulettes pour les membres et les non-membres, et ils souhaitent que les audits soient développés en 2020.

3. Rechercher des sources de financement pour mener un projet pilote sur la mise en œuvre du PSA pour les poulettes

Le président mentionne que les EPC sont admissibles au programme Agri-assurance, dans le cadre du volet des associations professionnelles nationales. L'obtention de ce financement permettrait de déployer le PSA pour les poulettes à travers le pays.

4. Mettre à jour le Guide de soins aux poulettes avec les nouvelles exigences du Code de pratiques

Le président indique qu'une version mise à jour conforme avec le Code de pratiques est maintenant disponible dans les deux langues officielles sur le site Internet des EPC. Lorsque les méthodes d'audit des poulettes seront prêtes, celles-ci seront intégrées au guide.

5. Tenir une réunion entre les comités exécutifs des EPC et des POC

Le président mentionne qu'une réunion entre les comités exécutifs des EPC et des POC a eu lieu en février 2020 pour discuter à propos de l'importance de travailler ensemble en tant qu'organisations nationales.



6. Obtenir la participation officielle d'un représentant nommé par les EPC sur le comité de gestion de la production des POC

Le président informe qu'un des directeurs des EPC est membre de ce comité depuis avril 2020.

7. Compléter l'étude sur le coût d'élevage en volière

Le président mentionne que l'étude sur le coût d'élevage en volière est terminée. Celle-ci a été menée par MNP_{LLP} et est basée sur les données de 2017 de six éleveurs venant de trois provinces différentes. Les résultats démontrent un coût différentiel supplémentaire de 1,40 \$ par poulette à comparer à l'étude sur le coût d'élevage en cage. Les résultats détaillés n'ont pas été publiés en raison de la très petite taille de l'échantillon, ce qui limite la représentativité et la fiabilité.

8. Créer et lancer le site Internet des EPC

Mme Marie-Josée Forest mentionne que le site Internet des EPC a été lancé et qu'il s'agit d'un outil utile pour les éleveurs de poulettes et les offices provinciaux de producteurs d'œufs. De plus, les EPC ont maintenant un nouveau logo.

5. ÉTATS FINANCIERS 2019

Mme Marie-Josée Forest indique que les états financiers de 2019 ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et approuvés ce matin par le CA. Au 31 décembre 2019, les revenus totaux étaient de 217 171 \$ et les dépenses totales de 133 400 \$, pour un excédent de revenus par rapport aux dépenses de 83 771 \$. L'actif net à la fin de l'année était de 456 372 \$.

Mme Forest mentionne que le taux de contribution était de 0,01 \$ par poudeuse en 2019 et que les contributions des six provinces membres totalisaient 208 888 \$.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. François Jacques et appuyée par M. Daniel Wollman, il est unanimement résolu d'adopter les états financiers de 2019.

Budget pour 2020

Mme Forest indique que le taux de contribution a été réduit à 0,0075 \$ par poudeuse en 2020 et que les revenus ont été calculés en se basant sur le fait que cinq provinces seraient membres en 2020. Les revenus totaux devraient atteindre 156 638 \$ et les dépenses totales 175 475 \$, pour un déficit de -18 837 \$. Le montant alloué pour les services professionnels est de 75 000 \$, bien que 48 905 \$ aient été dépensés pour ce poste de dépenses en 2019. Le déficit du budget de 2020 sera couvert par l'encaisse disponible dans le compte bancaire des EPC.

Le président mentionne que les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan ont annoncé qu'elles ne renouvelleront pas leur adhésion avec les EPC. Par conséquent, les EPC compteront trois provinces membres pour 2020.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. Daniel Wollman et appuyée par M. Craig Hunter, il est unanimement résolu d'adopter le budget de 2020.



6. NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. François Jacques et appuyée par Mme Marie-Josée Forest, il est unanimement résolu de mandater la firme Raymond Chabot Grant Thornton comme auditeur indépendant pour 2020.

7. NOMINATION DES ADMINISTRATEURS

Le président mentionne qu'il se retire de son poste. L'élection des dirigeants des EPC pour l'année suivante a eu lieu lors de la réunion du CA tenue plus tôt aujourd'hui.

Les membres élus pour siéger au conseil d'administration pour 2020 sont :

- **Président** : M. François Jacques
- **Ontario** : M. Alvin Brunsveld
- **Québec** : Mme Marie-Josée Forest
- **Nouveau-Brunswick** : Mme Kimberly Kelly

Les membres élus pour siéger au conseil exécutif pour 2020 sont :

- **Président** : M. François Jacques
- **1^{ère} vice-présidente** : Mme Marie-Josée Forest
- **Secrétaire** : Mme Kimberly Kelly
- **Trésorière** : Mme Marie-Josée Forest

Le président présente et félicite les membres élus pour la prochaine année ainsi que le conseil d'administration.

8. NOS PRIORITÉS ET PLAN D'ACTION POUR 2020

M. François Jacques remercie M. Andrew DeWeerd pour tout le travail accompli depuis la création de l'organisation. M. Jacques remercie également MM. Craig Hunter, Harold Froese et Daniel Wollman et Mme Mary Oliver pour avoir fourni leurs idées utiles, leurs connaissances ainsi que leur savoir en tant qu'administrateurs durant ces nombreuses années. M. Jacques souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs, soit Mme Kimberly Kelly du Nouveau-Brunswick et M. Alvin Brunsveld de l'Ontario.

M. Jacques mentionne que, dû à la pandémie de la COVID-19, l'atelier sur le Programme de soins aux animaux pour les poulettes, qui était censé se tenir en mars 2020, sera reporté à l'automne prochain et que la date reste à confirmer. Tous les offices provinciaux de producteurs d'œufs et les POC sont les bienvenus à assister à cet événement afin de fournir leurs commentaires sur le niveau de mise en œuvre du Code de pratiques dans chaque province.

M. Jacques informe que les EPC prévoient de lancer un projet pilote sur la mise en œuvre du Programme de soins aux animaux pour les poulettes, une fois que les critères et les méthodes auront été choisis pour auditer le Code de pratiques. Il mentionne également que les EPC envisagent de développer un modèle de contrat légal afin de faciliter les affaires entre les éleveurs de poulettes et les producteurs d'œufs en cas de maladies ou de pertes.



M. Jacques indique que les EPC prévoient de collaborer et de partager les coûts avec les POC afin de mettre à jour le sondage et de finaliser un protocole de collecte de données d'élevage de poulettes, lors de la prochaine enquête qui sera menée au printemps 2021. Il mentionne également que les EPC envisagent de fournir des informations à la fine pointe de la technologie aux offices provinciaux de producteurs d'œufs et aux éleveurs de poulettes concernant l'élevage de poulettes, par le biais de leur infolettre et de leur site Internet.

Finalement, M. Jacques informe que les Producteurs d'œufs de l'Ontario, la Fédération des producteurs d'œufs du Québec et les Producteurs d'œufs du Nouveau-Brunswick sont actuellement membres des EPC et que tous les autres offices provinciaux de producteurs d'œufs sont les bienvenus de rejoindre les EPC. Par la même occasion, il mentionne les avantages à être membre et les raisons de devenir membre de l'organisation.

9. DIVERS

Aucun autre sujet n'est abordé.

10. MOT DE CLÔTURE

M. Andrew DeWeerd remercie les personnes suivantes pour leur travail accompli pour les EPC au cours des années : M. Jeffrey Clarke de Egg Farmers of Nova Scotia, M. Daniel Wollman de Saskatchewan Egg Producers, M. Harold Froese de Manitoba Egg Farmers, Mme Mary Oliver de Egg Farmers of Newfoundland & Labrador et M. Craig Hunter de Egg Farmers of Ontario. Il remercie également M. Alvin Brunsveld et Mme Kimberly Kelly pour avoir rejoint les EPC comme nouveaux administrateurs.

M. DeWeerd mentionne que les EPC ont été formés en 2006, car il n'y avait pas d'organisation nationale représentant les éleveurs de poulettes contrairement aux producteurs d'œufs d'incubation et aux producteurs d'œufs. Il indique que les EPC ont réalisé de nombreux projets au cours des 14 dernières années et qu'il a été un honneur pour lui de présider le conseil d'administration durant toutes ces années.

Finalement, M. DeWeerd remercie tous les participants de leur présence.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE par M. François Jacques et appuyée par Mme France Perreault, il est unanimement résolu de lever la 14^e AGA des EPC.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Réunions du conseil d'administration

En 2020, le conseil d'administration des EPC a tenu sept téléconférences pour faire le suivi des activités et guider le travail en cours.

Le personnel qui a pris en charge l'administration des EPC au cours de la dernière année comprend Mme Katia Colton-Gagnon, directrice générale, et Mme Djazia Abdoun, adjointe administrative. Mme Colton-Gagnon et Mme Abdoun sont toutes deux employées par la Direction recherches et politiques agricoles de l'Union des producteurs agricoles.

Représentations

Producteurs d'œufs du Canada (POC)

En 2020, le président et les administrateurs des EPC ont assisté à diverses réunions pour discuter avec les administrateurs des POC des problèmes auxquels le secteur est confronté, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre de la partie poulette du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des poulettes et pondeuses* avec l'équipe du projet de remaniement du Programme de soins aux animaux des POC. Nos deux organisations ont l'intention de développer des méthodes d'audit qui reflètent les nouvelles exigences du Code de pratiques. Des représentants des EPC siègent également aux comités de gestion de la production et de l'HACCP des POC.

Conseil d'administration de l'Alliance réciproque de l'industrie canadienne des œufs (CEIRA)

En 2020, le président des EPC a assisté à quatre téléconférences pour fournir les perspectives des éleveurs de poulettes.

Projets principaux

Présentation aux provinces

En 2020, les EPC ont terminé leur tournée nationale des offices provinciaux de producteurs d'œufs et d'éleveurs de poulettes. Ils ont fourni une présentation en personne de 30 minutes pour présenter leur plan stratégique 2019-2023, leur mission et leurs valeurs, leur histoire, leur structure de gouvernance, leurs comités et leur personnel, leurs priorités pour 2019-2020 ainsi que leur budget. L'intention de cette tournée nationale était d'expliquer le besoin de soutien des EPC de la part de tous les offices provinciaux de producteurs d'œufs et d'éleveurs de poulettes afin que les programmes soient efficacement livrés aux éleveurs de poulettes et d'être reconnue comme une organisation nationale engagée dans la supervision de toutes les activités liées à la production de poulettes. Les EPC ont besoin de leur soutien afin d'aller de l'avant, en plus des accords officiels afin d'assurer la communication avec les éleveurs de poulettes à travers le Canada.

Guide de soins aux poulettes

Le Guide de soins aux poulettes, élaboré par les EPC et publié en 2016, fournit aux éleveurs canadiens de poulettes les informations dont ils ont besoin pour manipuler les oiseaux dont ils s'occupent avec respect et compassion. Au cours de la dernière année, les EPC ont évalué les modifications et les spécifications qui devront être apportées au guide afin de le rendre compatible avec le Code de pratiques. Une version mise à jour et bilingue a été rendue disponible en 2020.

Site Internet

Les EPC ont lancé leur site Internet (epc-pgc.ca), lequel est un outil utile pour les éleveurs de poulettes, les producteurs d'œufs et les parties prenantes. Le site Internet fournit des détails au sujet de l'organisation, ses actions, ses priorités, le profil de l'industrie et bien plus. Des outils utiles ainsi que de la documentation pour les éleveurs de poulettes, comme le *Guide de soins aux poulettes*, sont publiés sur le site.

Atelier sur le Programme de soins aux animaux pour les poulettes

En décembre 2020, les EPC ont tenu un atelier sur le Programme de soins aux animaux pour les poulettes. Les objectifs de cet atelier étaient de fournir un portrait de la croissance des poulettes au Canada (sept offices provinciaux de producteurs d'œufs ont répondu à un questionnaire avant l'atelier), de communiquer les messages clés concernant les défis actuels et potentiels auxquels sont confrontés les éleveurs de poulettes ainsi que d'obtenir les commentaires des parties prenantes sur les options potentielles liées à la mise en œuvre, à la communication et à l'audit du Code de pratiques. Au moins un représentant de chaque office provincial de producteurs d'œufs était présent à l'événement. En ce qui concerne les prochaines étapes, les EPC veulent définir la meilleure façon de développer une mise en œuvre standardisée du Code de pratiques, en collaboration avec les POC, tout en gardant en tête que la principale préoccupation exprimée par les offices provinciaux de producteurs d'œufs consiste en la duplication des processus et des ressources. L'objectif des EPC est d'agir en tant que facilitateur, et ce, dans le meilleur intérêt des provinces.



STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR L'EXERCICE 2020

Conseil d'administration

- Président : François Jacques
- Vice-présidente et trésorière, représentante de la province du Québec : Marie-Josée Forest
- Secrétaire, représentante de la province du Nouveau-Brunswick : Kimberly Kelly
- Administrateur, représentant de la province de l'Ontario : Alvin Brunsveld

Comités 2020

1. Comité exécutif

Le comité exécutif agit comme un comité préparatoire du conseil d'administration et il est chargé des décisions préalables concernant le plan stratégique et le budget annuel.

- Président : François Jacques
- Vice-présidente et trésorière : Marie-Josée Forest
- Secrétaire : Kimberly Kelly
- Administrateur : Alvin Brunsveld

2. Comité des finances et d'audit

Le comité des finances et d'audit prépare le budget annuel et fait état au conseil d'administration de toute question financière.

- Présidente : Marie-Josée Forest
- Membres : conseil d'administration

3. Comité des communications

Le comité des communications est chargé des communications internes et externes des EPC.

- Présidente : Marie-Josée Forest
- Membres : conseil d'administration

4. Comité sur le coût d'élevage (comité plénier)

Ce comité sur le coût d'élevage établit la stratégie de diffusion de l'étude sur le coût d'élevage.

- Président : François Jacques
- Membres : conseil d'administration

5. Comité sur la gestion de la production

Le comité de gestion de la production se penche sur les principaux enjeux de production, notamment sur les soins pour les poulettes et les mesures de biosécurité.

- Président : François Jacques
- Membres : conseil d'administration



MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

La planification au sein des EPC est un travail d'équipe des membres du conseil d'administration, du comité exécutif et du personnel. L'année 2020 a été la deuxième année de la mise en œuvre du plan stratégique quinquennal des EPC.

Les EPC ont défini les priorités suivantes pour 2020 :

- Offrir la présentation des EPC à tous les offices provinciaux de producteurs d'œufs et d'éleveurs de poulettes;
- Mettre à jour et finaliser le Guide de soins aux poulettes en fonction des nouvelles exigences du Code de pratiques;
- Tenir une réunion entre les comités exécutifs des EPC et des POC;
- Tenir un atelier sur le Programme de soins aux animaux pour les poulettes;
- Lancer le site Internet des EPC;
- Conduire un projet pilote sur la mise en œuvre du Programme de soins aux animaux pour les poulettes;
- Offrir un modèle de contrat légal;
- Participer au prochain sondage sur le coût de production des POC.

Ces priorités sont incluses dans les éléments clés définis qui permettront aux EPC d'être fidèles à leur mission et leur vision, comme suit :

1. Opérations
2. Communications
3. Gouvernance
4. Gestion et administration

ÉLABORATION DES RÉSULTATS CLÉS

RÉSULTAT CLÉ 1 : OPÉRATIONS

OBJECTIF

Être reconnu comme une organisation nationale engagée dans la supervision de toutes les activités liées à la production de poulettes.

BUTS

Collaborer avec les acteurs provinciaux menant à la reconnaissance des EPC comme un représentant national des éleveurs de poulettes.

AVANCEMENT : Tous les offices provinciaux de producteurs d'œufs ont reçu une présentation de la part des EPC en 2019 et en 2020. En 2020, trois offices provinciaux étaient membres des EPC.

Diriger le développement et la mise en œuvre de tous les aspects du Code de pratiques et la Politique pour le soin des poulettes.

AVANCEMENT : Les EPC ont mis à jour le Guide de soins aux poulettes, selon les nouvelles exigences et certaines pratiques recommandées de l'édition 2017 du Code de pratiques. Les EPC ont tenu un atelier sur le Programme de soins aux animaux pour les poulettes et ont recueilli les commentaires des parties prenantes concernant la mise en œuvre, la communication et l'audit du Code de pratiques pour les poulettes.

Être impliqués dans le sondage national et la mise à jour sur le coût de production (CdP) pour la portion « élevage des poulettes ».

AVANCEMENT : En février 2020, une réunion s'est tenue entre les comités exécutifs des EPC et des POC. Les EPC ont mentionné aux POC qu'ils souhaitent participer au sondage national en révisant les questions et en partageant le coût du projet.

S'assurer qu'un représentant des EPC est un membre permanent du comité de gestion de la production et de l'équipe du projet de remaniement du Programme de soins aux animaux des POC.

AVANCEMENT : En février 2020, une réunion s'est tenue entre les comités exécutifs des EPC et des POC. Les EPC ont mentionné aux POC les avantages d'avoir un représentant des EPC comme membre aux comités des POC.

RÉSULTAT CLÉ 2 : COMMUNICATIONS ET ENGAGEMENT

OBJECTIF

Assurer une communication efficace entre les EPC et les éleveurs/intervenants par tous les moyens et les canaux disponibles.

BUTS

Renforcer le partenariat entre les EPC et les POC afin de gérer les questions d'intérêt commun et de mutualiser les ressources.

AVANCEMENT : Des réunions et des discussions avec les POC ont lieu de façon continue. Une réunion entre les comités exécutifs des EPC et des POC s'est tenue en février 2020.

Entretenir des relations avec les agences et les ministères fédéraux et provinciaux concernés afin de fournir des informations sur les activités des EPC.

AVANCEMENT : Aucune réunion n'a été tenue en 2020.

Établir les moyens d'informer en continu les parties prenantes des EPC.

AVANCEMENT : Les administrateurs ont rendu compte des activités des EPC à leur conseil provincial. Trois infolettres (avril, août et novembre) ont été envoyées à toutes les organisations provinciales et aux partenaires industriels des EPC.

Continuer de fournir des mises à jour aux éleveurs provinciaux de poulettes, aux intervenants et aux assemblées générales annuelles.

AVANCEMENT : Les administrateurs font part des nouvelles sur les changements dans l'élevage de poulettes dans leur province respective lors de réunions régulières soutenues par des présentations élaborées par la directrice générale.

Développer le site Internet des EPC.

AVANCEMENT : Les EPC ont lancé leur site Internet bilingue, lequel est un outil utile pour les éleveurs de poulettes, les producteurs d'œufs et les parties prenantes.

Assister à des conférences et à des réunions nationales et internationales pertinentes aux enjeux des éleveurs de poulettes au Canada.

AVANCEMENT : Les administrateurs ont assisté aux réunions de membres des offices provinciaux de producteurs d'œufs. Dû à la pandémie de la COVID-19, la majorité des conférences ont été annulées en 2020.

RÉSULTAT CLÉ 3 : GOUVERNANCE

OBJECTIF

Établir une structure de gouvernance officielle qui garantit que les EPC peuvent agir en tant qu'organisation nationale indépendante et autonome représentant les éleveurs canadiens de poulettes.

BUTS

Réaliser une revue annuelle des règlements des EPC afin de refléter les changements apportés en raison d'enjeux émergents :

AVANCEMENT : Aucun progrès.

S'engager auprès des provinces qui ne sont pas membres afin de déterminer comment assurer la représentation des éleveurs de poulettes dans ces provinces pour que leur point de vue soit représenté dans tous les aspects de la production de poulettes.

AVANCEMENT : Les EPC ont offert une présentation à toutes les provinces non membres en 2019 et en 2020. Ceci fut une occasion de recueillir leurs commentaires sur la meilleure façon d'assurer la représentation des éleveurs de poulettes dans ces provinces. Les EPC ont également tenu un atelier sur le Programme de soins aux animaux pour les poulettes, ce qui a permis aux offices provinciaux de producteurs d'œufs de fournir leur avis au sujet des défis actuels et potentiels auxquels les éleveurs de poulettes font face ainsi que sur les options potentielles concernant la mise en œuvre, la communication et l'audit du Code de pratiques pour les poulettes. Les EPC ont mentionné l'importance d'avoir le soutien de toutes les provinces afin d'aller de l'avant avec la mise en œuvre du Code de pratiques.

RÉSULTAT CLÉ 4 : GESTION ET ADMINISTRATION

OBJECTIF

Offrir de manière efficace des programmes aux éleveurs de poulettes et aux membres en mettant en place des processus de gestion pertinents en fonction des ressources disponibles et du travail à effectuer.

Améliorer les processus de gestion et d'administration des EPC.

AVANCEMENT : Une nouvelle entente de service pour l'administration des EPC a été signée entre la Direction recherches et politiques agricoles de l'UPA. La gestion et l'administration des EPC se font à Longueuil, Québec.

Continuer à améliorer la capacité bilingue des EPC.

AVANCEMENT : Tous les documents sont actuellement publiés dans les deux langues officielles.

Mettre en œuvre le processus annuel d'évaluation du personnel.

AVANCEMENT : L'évaluation du personnel est réalisée sur une base annuelle.

Améliorer continuellement les processus de gestion financière des EPC et les possibilités de financement et les subventions.

AVANCEMENT : Des rapports financiers mensuels sont envoyés aux membres du conseil d'administration. Les EPC sont admissibles à obtenir du financement en vertu du programme fédéral Agri-assurance.

PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023 (SOMMAIRE EXÉCUTIF)

BUSINESS PLAN | 2019-2023

**Éleveurs
de poulettes
du Canada**



**Pullet
Growers
of Canada**

Our mission

We defend the interests of Canadian pullet growers, working to ensure their success as critical partners in the Canadian egg industry.

The Pullet Growers of Canada (PGC) is the national voice for the 554 pullet growers in Canada.

Our **core values** enable us to be a source of support and expertise for all problems and processes related to pullet production.



Our immediate priorities

- Obtaining a long-term funding arrangement with members that ensures consistent and reliable funding for programs to be implemented
- Completing the design and development of a standardized national implementation of the Code of Practice for Pullets
- Exploring any and all opportunities of being involved in the setting of fair pricing for pullets in a consistent way across Canada (based on pullet cost of production)
- Achieving a formal agreement with provincial boards that ensures the PGC has opportunities to communicate with all pullet growers

Our Workplan involves

Operations	Communications	Management and administration	Governance
To be recognized as a national organization engaged in the oversight of all activities related to pullet production	To ensure effective communication between PGC, growers and stakeholders using all available means and channels	To deliver programs efficiently to pullet growers and members by having relevant management processes	To establish a governance structure that ensures the PGC can act as the national voice of Canadian pullet growers



Les éleveurs de poulettes du Canada

**États financiers
au 31 décembre 2020**

Avis au lecteur	2
États financiers	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6



Avis au lecteur

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2100
4805, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 0G2

T 450 445-6226

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de la société Les éleveurs de poulettes du Canada au 31 décembre 2020, ainsi que les états des résultats, des bénéfices non répartis à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.¹

Brossard
Le 5 mars 2021

¹ CPA, CA permis de CPA n° 105474



Les éleveurs de poulettes du Canada

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

(non audité - voir avis au lecteur)

	2020	2019
	\$	\$
Produits		
Contributions des provinces	125 360	208 889
Revenus d'intérêts	3 328	8 282
	<u>128 688</u>	<u>217 171</u>
Charges		
Assurances	1 251	1 209
Frais de bureau	467	993
Frais de déplacements	32 562	66 709
Site Web – création	15 345	
Sondage sur le coût de production		6 870
Services professionnels	56 716	57 619
	<u>106 341</u>	<u>133 400</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>22 347</u>	<u>83 771</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



Les éleveurs de poulettes du Canada

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

(non audité - voir avis au lecteur)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Actif net au début	433 324	349 553
Excédent des produits par rapport aux charges	22 347	83 771
Actif net à la fin	<u>455 671</u>	<u>433 324</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Les éleveurs de poulettes du Canada

Bilan

au 31 décembre 2020
(non audité - voir avis au lecteur)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	472 471	455 605
Intérêts à recevoir	51	767
	<u>472 522</u>	<u>456 372</u>
PASSIF		
Court terme		
Charges à payer (note 2)	16 851	23 048
ACTIF NET		
Bénéfices non répartis	<u>455 671</u>	433 324
	<u>472 522</u>	<u>456 372</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur



Les éleveurs de poulettes du Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

(non audité - voir avis au lecteur)

1 - STATUTS

La société est constituée en vertu de la Loi sur la loi sur les corporations canadiennes (Canada).

2 - CHARGES À PAYER

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes fournisseur	8 403	10 126
Taxes de ventes à payer	8 448	12 922
	<u>16 851</u>	<u>23 048</u>



DÉTAILS FINANCIERS

Revenus	2020	2019	2018
Contributions des provinces	125 360 \$	208 889 \$	206 883 \$
Revenus d'intérêts	3 328 \$	8 282 \$	5 894 \$
	128 688 \$	217 171 \$	212 777 \$
Dépenses			
Services professionnels	56 716 \$	57 619 \$	86 074 \$
Plan stratégique 2019-2023	–	–	25 015 \$
Réunions et déplacements	32 562 \$	66 709 \$	66 597 \$
Assurance des administrateurs	1 251 \$	1 209 \$	1 191 \$
Étude sur le coût d'élevage	–	6 870 \$	–
Création du site Web et entretien	15 345 \$	–	–
Frais de bureau et autres frais d'administration	467 \$	993 \$	1 128 \$
	106 341 \$	133 400 \$	180 005 \$
Détail des services professionnels			
MNP _{LLP}	–	6 870 \$	22 500 \$
Comptabilité	4 570 \$	3 992 \$	3 686 \$
Direction générale et adjointe	41 617 \$	42 035 \$	56 975 \$
Raymond Chabot Grant Thornton	2 859 \$	2 500 \$	–
Frais légaux - BHLF	3 920 \$	–	–
Traduction	–	2 222 \$	2 913 \$
Petrik Veterinary Consultant inc.	1 500 \$	–	–
Serecon inc.	2 250 \$	–	–
	56 716 \$	57 619 \$	86 074 \$

Vincent Bélanger-Marceau
CPA, CGA

REVENUS PROVENANT DES PROVINCES POUR 2020

Province	Pondeuses	Contribution	Non membre
C.-B.	3 334 805	-	25 011,04 \$
AB	2 803 789	-	21 028,42 \$
SK	1 249 180	-	9 368,85 \$
MB	2 621 997	-	19 664,98 \$
ON	9 812 921	79 352,81 \$	-
QC	5 596 473	41 973,55 \$	-
NB	537 828	4 033,71 \$	-
N.-É.	887 860	-	6 658,95 \$
Î.-P.-É.	148 518	-	1 113,89 \$
T.N.-L.	410 859	-	3 081,44 \$
T.N.-O.	134 592	-	1 009,44 \$
Total 2020	27 538 822	125 360,07 \$	86 937,00 \$

* La contribution des provinces est calculée en fonction des allocations provinciales, excluant les œufs destinés à la transformation.

En 2020, le taux de contribution est de 0,0075 \$ par pondeuse et les contributions totales demandées aux provinces membres s'élèvent à **125 360,07 \$**.

BUDGET 2021

Revenus projetés	2021	2020
	Budget	Résultats
Contributions provinciales* (0,0075\$ par pouleuse)	119 604 \$	125 360 \$
Revenus d'intérêts	2 500 \$	3 328 \$
TOTAL DES REVENUS	122 104 \$	128 688 \$
Dépenses projetées	2021	2020
	Budget	Résultats
Salaires et avantages sociaux	75 000 \$	41 617 \$
Réunions et déplacements	40 000 \$	32 562 \$
Comptabilité	7 000 \$	7 429 \$
Traduction	3 000 \$	0 \$
Assurance des administrateurs	1 350 \$	1 251 \$
Frais de bureau et autres frais d'administration	1 000 \$	467 \$
Frais légaux	10 000 \$	3 920 \$
Étude sur le coût d'élevage	0 \$	0 \$
Atelier	0 \$	3 750 \$
Site Web	1 000 \$	15 345 \$
TOTAL DES DÉPENSES	138 350 \$	106 341 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	-16 246 \$	22 347 \$

*En assumant que trois provinces seront membres des EPC en 2021.

